

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2008

L'an deux mil huit et le vingt quatre juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents: GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel/ JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves /BAYARD Jean Marc / BOULET Françoise /NICOLAS Nathalie/ ESTIGNARD Isabelle/ GUIAUD Jean/ VOISIN Anne Marie/ COTTIN Eric / DALLOZ Marie Claude

Etait excusé: PRUDENT Raymond

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 18 JUIN 2008.

- BUREAU ADMR: Madame le maire informe le conseil que Monsieur JOSSERAND Dominique et Maître RETIF MARTELET ont demandé pour louer le bureau. A ce jour, le local n'est pas vacant. Le conseil réétudiera le dossier
- Etudie la demande de permis de construire déposé par Monsieur JOSSERAND Michel pour un aménagement d'une aire de camping car à la zone de la chaîne .
- Demande l'extension du réseau électrique à la zone de la chaîne pour Mr LECUELLE
- BUREAU ADMR: il est nécessaire de prévoir des travaux au lotissement les morêts pour le raccordement à l'assainissement du bâtiment des ADMR
- CONVENTION AVEC LE SYDESL: une convention est passée entre la commune et le SIDESL pour la rémunération du personnel et les frais bureautique
- ASSAINISSEMENT: entend le compte rendu de la commission d'appel d'offre pour les travaux d'assainissement 2 tranche: 12 entreprises ont répondu. L'entreprise MARMONT est retenue.
- Madame le Maire présente le compte-rendu de la SEILLETTE – de GAZ DE France et celui du SIVOM DU LOUHANNAIS
- ECOLE: différents travaux de réhabilitation seront faits aux écoles durant les vacances. Décide de l'achat de mobilier
- BULLETIN MUNICIPAL: Félicitations aux personnes qui ont réalisés le bulletin. Celui-ci a été distribué dans tous les foyers. Si des personnes ont été oubliées des exemplaires sont disponibles en mairie
- CONTENEURS: l'emplacement route de Saillenard est en cours de réalisation
- LA POSTE: Madame le maire explique au conseil qu'il est nécessaire de choisir entre un relais poste communal ou une agence postale chez un commerçant. Deux commerçants ont répondu positivement: Madame le Maire lit le courrier de Mr Mme RAFFIN boulanger et de Monsieur ROLAND Jean Emmanuel acceptant le relais poste dans leurs locaux. Après discussion le conseil vote à bulletin secret:
 - agence postale communale: 12 voix pour
 - relais poste chez un commerçant: 2 voix pour
 - bulletin nul: 1

Suite au vote, le bureau de poste sera une agence postale communale. Il sera nécessaire de recruter une personne et d'aménager les locaux. L'appartement sera loué à Monsieur JAMBON Pascal

• QUESTIONS DIVERSES:

- Achat de bancs et de décorations de Noël.
- Demande des devis pour une sono et des supports vélos
- Est informé du prêt d'une calèche pour décoration dans la commune.
Remerciements
- Achat d'une tondeuse
- Fête du 15 août: marché aux puces – concert – feux d'artifice
- Entend une lettre de Monsieur RENASSIA pour l'écoulement des eaux du fossé
- Est informé de la visite de Monsieur le SOUS PREFET le 19 août 2008 dans la commune
- Est informé d'une demande de la SCI MAISON MEDICALE pour l'installation d'un lampadaire
- Demande un devis pour le remplacement des lampes du stade